

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

**RÈGLEMENT N° VA-1247
CONCERNANT L'UTILISATION DU TERRAIN
DE CAMPING MUNICIPAL DU LAC BEAUCHAMP**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville d'Amos, qu'au cours de la séance ordinaire du 15 mai 2023, le conseil d'Amos a adopté le règlement n° VA-1247 concernant l'utilisation du terrain de camping municipal du lac Beauchamp. Ce règlement est maintenant déposé au Service du greffe de la Ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance et il entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Amos, ce 16 mai 2023.

La greffière,

Claudyne Maurice, avocate

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, M^e Claudyne Maurice, greffière de la Ville d'Amos, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'avis ci-dessus sur le site Web de la Ville d'Amos le 16 mai 2023 et en affichant une copie au bureau de la Ville le même jour.

Amos, le 16 mai 2023

M^e Claudyne Maurice, greffière